



Femmes socialistes suisses  
Donne socialiste svizzere  
SP Frauen Schweiz

Berne le 30 avril 2010

## **Le secret le mieux gardé du monde – enfin un pas dans la bonne direction**

Donnant suite à une initiative parlementaire de la conseillère nationale Maria Roth-Bernasconi, la commission des affaires juridiques du Conseil national a adopté le projet de loi visant à réprimer explicitement les mutilations génitales féminines. Partout dans le monde, des excisions sont pratiquées, mais le thème reste un grand tabou. Et suite au courant migratoire, le problème touche aussi la Suisse. « Il est d'autant plus important de mentionner explicitement dans le Code pénal suisse que cette pratique ancestrale, mutilant les femmes et violant de manière grave les droits humains » déclare Maria Roth-Bernasconi, co-présidente des Femmes socialistes suisses. « La commission des affaires juridiques l'a bien compris en élaborant une disposition nouvelle dans le code pénal qui garantit que dorénavant tous les types de mutilations génitales féminines recevront la même qualification et seront frappés d'une peine. »

La gravité des atteintes à l'intégrité corporelle et à la dignité des filles et des femmes est ainsi reconnue et doit servir d'instrument de prévention afin que dorénavant ce silencieux scandale soit aboli. Le projet de loi sera traité durant la session d'automne 2010.